



CONTRAT DE RESERVATION - SALLE A USAGES MULTIPLES - 3 route du Logis - GEMEAUX

WEEK-END / JOURNÉE

Gemellois

Identité du locataire :

NOM, Prénom :
Adresse :
21120 GEMEAUX
Téléphone : Mail :

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Date(s) de la Location :

OBJET :

☞ Cocher la colonne correspondante	<input type="checkbox"/> WEEK-END	<input type="checkbox"/> JOURNEE	<input type="checkbox"/> EXTENSION WE +4 h
Coût de la location (Délib. 57/2015 du 08/10/2015)	300 €	135 €	37,50 €
Chauffage (du 01/11 au 31/03 - Délib. du 25/02/2022)	60 €	25€	
Arrhes de réservation	150 €	50€	
Cautiion	460 €		
Remise des clés (sur RDV)	Vendredi 17h*	8h	
Restitution des clés (sur RDV)	Lundi 11h*	18h	

Le (la) locataire,

Ayant pris connaissance du tarif et du règlement (joint au présent contrat) s'engage à :

- Fournir la copie recto/verso de la carte d'identité du locataire avec le contrat de réservation.
- Fournir une attestation d'assurance et le chèque de caution au plus tard une semaine avant la remise des clés.
- Les arrhes et le solde de location sont à régler à réception des **avis des sommes à payer** : par prélèvement ou carte bancaire auprès du Trésor Public. En cas de non-paiement des arrhes et du solde de location, le contrat sera annulé de plein droit conformément au règlement de location.
- Limiter le nombre des occupants à 200 personnes pour des repas et 300 personnes pour soirée dansante pour des raisons de sécurité. En cas de non-respect, le locataire sera tenu comme seul responsable de tout accident matériel ou corporel qui pourrait survenir.
- Respecter le règlement des locaux, pendant la durée de la location, à savoir le respect des lieux, leur remise en état de propreté, l'ordre et la police à y faire respecter (rappel : cuisiner est interdit)
- Respecter le voisinage : limiter la propagation du bruit : fermer les portes.

J'ai bien pris connaissance du règlement intérieur et j'accepte de le mettre en place lors de ma réservation

Fait à, le

Le (la) locataire,

GEMEAUX, le

Le Maire